

### EDITO

## L'Automne et ses nouveautés



Le 26 septembre 2023 nous avons inauguré la Centrale Biogaz de Lugère à Marigny les Usages.

Elle a injecté son premier mètre cube de gaz dans le réseau de distribution en février 2023. Une visite, très intéressante des installations nous a permis de voir le fonctionnement général de l'ensemble du site de production, qui alimente 2000 foyers en gaz et du gaz français !

Nous avons profité de cette visite pour rappeler l'engagement pris, vis-à-vis des odeurs.

Nous souhaitons vous mettre à disposition pour les vacances, un terrain multisports et un terrain de boules. Hélas, un problème technique, nous a fortement retardé dans la réalisation des travaux.

Maintenant, vous pouvez enfin venir sur place pour utiliser ces nouvelles installations, nous ferons une inauguration officielle au printemps.

Autre inauguration, celle des nouveaux bâtiments de l'Association d'Entraide des Familles de Handicapés. Les résidents sont, enfin, vraiment bien installés après de nombreux déboires lors de la construction. La mairie, propriétaire de l'ancien bâtiment, va faire quelques travaux à l'intérieur pour tout d'abord y installer un pôle de santé et va travailler pour préparer l'avenir de l'ensemble du site. Nous souhaiterions qu'une exposition permanente rappelle toute l'histoire de ce lieu et surtout celle de Marguerite Dupuis, fondatrice de l'orphelinat.

Vous nous avez fait part de problèmes récurrents de transport avec les bus TAO. Je suis intervenu en conseil métropolitain sur ce sujet, car cela devient inacceptable.

Depuis, une réunion avec les services devrait permettre de rectifier certains points.

Les bus desservant le collège et le lycée seront des plus grands bus sinon la ligne sera doublée.

Pour les transports à la demande, six minibus seront loués pour venir en renfort.

Dernier point que je souhaitais aborder, vous êtes nombreux à nous avoir soutenus pour la mise en place d'un marché alimentaire à Marigny les Usages. Je comprends les remarques de ceux qui, travaillant, ne peuvent venir le vendredi matin, mais pour ceux qui en ont la possibilité ce serait bien de venir plus souvent, la poursuite de cette activité en dépend.

### Insupportable

Les événements qui se déroulent au Proche-Orient, s'ajoutent, à une situation géopolitique internationale déjà fortement dégradée.

Une attaque au couteau à caractère terroriste a eu lieu le 13 octobre 2023 dans un lycée à Arras faisant un mort et deux blessés. Dominique Bernard est mort, car il a eu le courage de s'être interposé pour empêcher de commettre d'autres crimes.

Il est mort d'avoir été un professeur !

Les terroristes détestent l'école, forcément puisque c'est sur ses bancs que s'enseigne tout ce qu'ils rejettent !

La guerre contre l'obscurantisme passera toujours par l'école et ceux qui la font !

*Philippe Beaumont*

## SOMMAIRE

### LA VIE MUNICIPALE p 2 à 5

- Finances et personnel communal
- Policier municipal
- Culture, Sport, Loisirs, Associations
- CCAS
- Enfance
- Environnement
- Urbanisme

### LA VIE A MARIGNY p 6-7

### ASSO' INFO p 8 à 10

- Le Comité des Fêtes
- Famille Rurale
- L'APEM
- Les Anciens Combattants
- L'ESM Football
- L'ESM

### INFOS / AGENDA / ETAT CIVIL p 12



### RAPPEL TAXE FONCIERE

Notre Commune n'a pas voté d'augmentation des taux d'imposition sur les Taxes Foncières.

La valeur locative de votre logement a été révisée, par exemple, suite à la réalisation de travaux importants. Mais attention, la valeur locative augmente tous les ans par une revalorisation automatique.

La variation pour 2023 est de 7.1%. Cette revalorisation a été décidée par les parlementaires comme chaque année lors du vote de la loi de Finance pour 2023, afin de suivre l'inflation.

La revalorisation est moins visible les années précédentes car elle est plus modeste.



### RECRUTEMENT : AGENTS RECENSEURS

Nous allons réaliser en 2024 le recensement des habitants de notre Commune du 18 janvier au 17 février 2024.

La commune recrute 3 agents recenseurs qui devront visiter environ 250 foyers chacun.

Ces postes nécessitent de la disponibilité, de la rigueur et une bonne connaissance de la commune serait un plus. La mission sera de déposer et de retirer les imprimés à compléter, sauf si les personnes recensées décident de répondre au questionnaire via internet.

L'agent recenseur peut être appelé à exercer sa mission le soir et le samedi. Il faut être âgé de plus de 18 ans.

Une session de formation sera organisée début janvier 2024.

L'agent recenseur sera rémunéré sur la base d'un SMIC.

Les candidatures sont à adresser à la Mairie avant fin novembre 2023 par courrier ou par mail [mairie@marignylesusages.fr](mailto:mairie@marignylesusages.fr)



*Josette Lagareno*

## POLICIER MUNICIPAL

### TROTTINETTE ELECTRIQUE

Publié au Journal officiel le 01 septembre 2023, le décret n°2023-848 du 31 août 2023 relatif à la réglementation des engins de déplacement personnel motorisés (trottinettes et patinettes électriques, les gyropodes, les monoroues ou les hoverboards) met en œuvre plusieurs mesures associées à l'objectif « Protéger, dissuader et éviter les comportements dangereux » du Plan national pour mieux réguler les trottinettes électriques :

- L'âge minimum pour conduire passe à 14 ans.
- Les sanctions pour les comportements dangereux sont renforcées, les amendes augmentent de 35€ à 135€.
- L'assurance est obligatoire pour les utilisateurs des engins de déplacement personnel motorisé.
- Le transport de passagers est interdit : c'est un engin à usage exclusivement personnel
- Il est interdit de porter à l'oreille des écouteurs ou tout appareil susceptible d'émettre du son, ou d'utiliser le téléphone tenu en main.
- Les engins sont interdits de circuler sur le trottoir. Sinon ils doivent être tenus à la main.
- De nuit, ou de jour par visibilité insuffisante, et même en agglomération, il est fortement conseillé de porter un vêtement ou équipement rétro-réfléchissant (par exemple un gilet, un brassard, ...)

- Depuis le 1er juillet 2020, ils doivent être équipés de feux de position avant et arrière, de dispositifs rétro-réfléchissants (catadioptrés), d'un système de freinage et d'un avertisseur sonore.
- Pour pouvoir circuler sur la voie publique, les engins doivent être bridés à 25km/h.

<https://www.gouvernement.fr/actualite/plan-national-pour-mieux-reguler-les-trottinettes-electriques>

*Regis Flament*

### ÉQUIPEMENTS À TROTTINETTE ÉLECTRIQUE

SÉCURITÉ SCOUTIERE VIVRE, ENSEMBLE

Vêtement réfléchissant obligatoire la nuit ou si la visibilité est réduite, recommandé le reste du temps

Casque

1 PERSONNE  
-14 ANS MINIMUM

CASQUE AUDIO TROTTOIR INTERDIT  
TROTTOIR INTERDIT

VITESSE DU VEHICULE LIMITEE A 25 KM/H

Feux de position avant et arrière



OBLIGATOIRES  
RECOMMANDÉS



## La Marta se

Dans le cadre d'octobre rose, la municipalité a organisé, le samedi 7 octobre, sa manifestation en faveur de la Ligue Contre le Cancer :

### Cette 2ème édition est un réel succès :

204 marcheurs se sont retrouvés dans la cour de l'école, et ont participé à l'échauffement très dynamique animé par Bertille BETARE TRIAU, suivi d'une marche de 5 kms dans notre commune et pour récompense un goûter offert à tous. Cette manifestation a permis de récolter 1 043 €uros de dons ou de ventes d'objets durant cette journée auquel s'ajoute un don de 1 000 €uros de l'entreprise KVERNELAND, implantée sur la commune de Marigny les Usages, en faveur de la Ligue Contre le Cancer présente à cette manifestation.

## MERCI

La Municipalité tient à remercier les Martarais pour leur générosité ainsi que les entreprises Kverneland, Famille Rurales, Carrefour de Saran, Super U de Loury, et le Proximarché de Marigny pour leurs dons pécuniers ou pour agrémenter le goûter.

La manifestation était suivie par le concert de Jane Porter Trio, offert par la municipalité. Malheureusement, les Martarais n'ont pas répondu présent ! Leur prestation était de qualité, et nous les remercions.



*Rose-Marie Sachet*

## Forum des associations

Le samedi 2 septembre, 12 associations ont participé au forum, les échanges avec les martarais furent nombreux et fructueux. Le stand de réparation vélo proposé par la métropole au travers de l'association 1 Terre Actions a eu également beaucoup de succès en proposant des révisions et des conseils d'entretien. Merci aux 2 personnes de cette association pour leur gentillesse et leur bienveillance.

A l'année prochaine.



## City stade

Le terrain multisports et les terrains de pétanque de Lugère sont terminés et la préparation pour effectuer les plantations et pelouses sont en cours pour se terminer pendant l'hiver.

Maintenant l'ancien terrain multisports situé dans l'école est exclusivement réservé à l'école et au périscolaire pendant les heures scolaires et interdit à tout public aux autres moments de la journée.



## Exposition photos

Pour la première fois du 15 au 17 septembre, la municipalité a organisé une exposition photo en partenariat avec l'association Lourymage (<https://lourymage.org/>) : 13 photographes ont exposé plus de 80 photos (paysages d'Afriques, d'Orléans, animaux sauvage, macro-photos, portraits .....).

Une centaine de personnes a visité cette exposition en appréciant cette diversité. 23 élèves de l'école de Marigny ont également découvert les photos en posant beaucoup de questions pertinentes à leur enseignante. La salle Ara-Martis est propice à ce type de manifestation et un grand merci aux photographes bénévoles de Loury pour leur gentillesse et leur disponibilité.



## Village de Noël

Le village de Noël se déroulera le dimanche 10 décembre 2023 de 9 h 30 à 17 h.

Plus de 20 exposants sont déjà inscrits pour cette édition 2023. Les stands des exposants seront sur le parking de la salle des étangs.

## Téléthon

Marigny les usages participera le samedi 9 décembre au téléthon organisé conjointement avec les communes suivantes : Loury, Trainou, Venncy, Boigny sur bionne, Chanteau, Rebréchien. Il est proposé à chaque participant de marcher, courir ou pédaler entre les différentes communes.

Les départs et arrivées se feront des gymnases ou salles des fêtes.

Il sera possible de partir dans un sens comme dans l'autre.

Voici les parcours proposés :

- Loury-Trainou (4,830 km)
- Trainou-Venncy (4,940 km)
- Venncy-Boigny (5,420 km)
- Boigny-Marigny (6,770 km)
- Marigny-Chanteau (7,120 km)
- Chanteau-Rebréchien (8 km)
- Rebréchien-Loury (5,260 km)

Un sapin de 5 m de haut sera installé à Rebréchien et l'objectif est de décorer ce sapin à partir d'objets confectionnés (boules de Noël, guirlandes, pompons en laine, ...) par les associations dans chaque village et achetés par les participants pour récolter le maximum de dons pour le Téléthon.

Les horaires pour la marche seront de 9 h à 17 h avec réunion de clôture à Rebréchien à 18 h pour connaître le montant total des dons. Un retour par transport motorisé sera possible en contrepartie d'un don.

*Philippe Cochard*



## RENCONTRES INTERGENERATIONNELLES

Au mois de juillet, nous avons lancé le premier atelier intergénérationnel.

Des mamies et des enfants du périscolaire ont partagé un agréable moment (atelier cuisine et jeux de société).

Le mercredi 20 décembre aura lieu le 2ème rendez-vous pour un atelier culinaire de 10h à 12h

afin de confectionner des sablés de Noël. Afin de préparer l'organisation de cette matinée, si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter :

- Cynthia Sailer responsable du service enfance periscolaire@marignylesusages.fr (0238751317)

- Murielle Buleon adjointe aux affaires sociales/scolaires murielle.buleon@marignylesusages.fr

## REPAS DES AINES

Nous sommes un peu plus nombreux chaque année pour le rendez vous avec nos aînés. Sans aucun doute, parce que c'est une belle journée où nous pouvons tous nous retrouver.

Grâce à Isa et Xavier les chanteurs de l'orchestre Melody, qui ont su mettre de l'ambiance, nous avons pu chanter, danser, rire et même jouer au loto « des chansons d'amour ».

Joie, rires, gaité et bonne humeur étaient au programme !

Tout comme l'an passé, Mr Humel et son équipe nous ont régales d'un délicieux repas.

Un grand merci à tous de votre présence ,de votre gentillesse. En espérant que vous avez passé une agréable journée.

Et bien sûr je vous donne rendez vous à l'année prochaine.

*Murielle Buleon*



## MODIFICATION DU REGLEMENT DES SERVICES ET DES TARIFS DE MAJORATION POUR PENALITES:

Etant donné la forte fréquentation depuis le début d'année scolaire et afin de permettre le respect des capacités d'accueil lors des ACM du mercredi et des petites vacances, les règles d'inscription à ces derniers ont été modifiées afin d'éviter les inscriptions de dernière minute qui ne permettent pas d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions.

A l'unanimité, le Conseil municipal a décidé, avec application à partir du 1er décembre 2023 :

- de modifier la période d'inscription aux ACM du mercredi (minimum 15 jours avant la date souhaitée).
- de modifier la délibération n° 2023-42 du CM en date du 23 mai 2023 portant tarification uniquement sur les majorations pour inscription hors délai ou non inscription aux services périscolaires matin et soir, ACM et restauration scolaire en passant les majorations à 5 €.
- précise que les enfants non-inscrits au ACM ne pourront plus être accueillis.

- et modifie le règlement du service enfance 2023-2024 en conséquence.
- Vous retrouverez ces informations sur le site de la mairie dans la rubrique : Famille/service enfance/règlement et tarifs 2023/2024

*Murielle Buleon*

	Avant le 1er décembre 2023	Après le 1er décembre 2023
Inscription à l'accueil du mercredi	8 jours avant la date souhaitée	15 jours avant la date souhaitée
Inscription hors délai à l'accueil du mercredi	Entre 7 jours et la veille de la date souhaitée	Entre 14 et 8 jours avant la date souhaitée
Pénalités si inscription hors délai	Accueil matin / soir : 2 Euros	5 Euros
	Restauration: 3 Euros	
	Accueil du mercredi: 3 Euros	

## Semaine bleue

Le jeudi 12 octobre dans le cadre de la semaine bleue, une vingtaine de personnes ont assisté à la conférence « Sécurité des séniors ». Chacun a pu aborder le sujet qui l'inquiétait en toute liberté. Merci au gendarme de la brigade de Chécy qui a répondu sur les différents thèmes abordés : la sécurité lors de promenade en forêt, dans les voitures, dans les maisons, les vols par ruse, les arnaques informatiques...

Cette rencontre fut bien sympathique, et a permis de repartir chacun chez soi avec quelques conseils en poche. <https://semaine-bleue.org/>



## ENFANCE

## La Gestion des déchets

les nouvelles modalités d'accès aux déchetteries et Végé'tries seront appliquées dès le début 2024 et sont décrites à la fin de ce numéro.

## La ressource en eau

Le programme de la Métropole, renouvelé en 2023, d'aide à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie sous forme de bons d'achat de 50€ par foyer est consultable sur le site Orléans Métropole.



## La préservation de la nature et de la biodiversité

Plusieurs projets de végétalisation sont en cours ou en projet. L'aménagement paysager du parc de loisirs se poursuivra courant 2024. De nouveau, nous pensons impliquer l'école et les habitants par des chantiers participatifs lors des plantations d'hiver. Nous devons nous adapter aux conditions climatiques au coup par coup. D'ici la fin de l'année, le groupe TEN doit finaliser le bilan du programme 2020-2023, qui nous a permis d'obtenir une reconnaissance au niveau régional, et élabore le dossier pour le prochain programme 2024-2026 afin de pérenniser nos actions.

## L'élaboration d'une ZAP

(Zone Agricole Protégée, cf. le dernier ECHO) se poursuit, dont la prochaine étape sera la réunion publique **du 20 novembre à 19h30 salle du Patio de Boigny.**

## Les énergies renouvelables

L'unité de méthanisation du Lugère en est l'illustration sur notre territoire. Son inauguration le 26 septembre a permis aux nombreux visiteurs de poser toutes les questions qu'elles soient techniques ou environnementales. Les nombreux avantages d'une telle installation ont été mis en avant mais également les quelques désagréments, tels que les odeurs. Les conclusions du jury de nez, qui seront finalisées lors du 1er trimestre 2024, devraient fournir des arguments sur les ajustements à apporter sur les stockages de certaines matières à traiter. D'autre part une veille au niveau communal ou une éventuelle poursuite du jury de nez (en cours d'étude) permettra de faire remonter les éventuelles nuisances par la suite, si elles devaient persister. L'exploitant reste à l'écoute des riverains pour améliorer le fonctionnement de l'unité.

*Cyilles Lendon*

# URBANISME

## Inondations du mois de Juin 2023

Suite aux intempéries exceptionnelles du mois de Juin 2023 ayant entraîné des inondations de certains riverains, la mairie a recensé auprès de la Métropole les riverains inondés et a proposé la réalisation de travaux afin d'éviter de nouvelles inondations.

## Rue du Gros Orme

Un reprofilage de l'accotement de cette rue avec création d'une noue va être réalisé afin de mieux canaliser les eaux pluviales vers les réseaux existants et éviter ou limiter toute nouvelle inondation.

## Rue de la gare

Une maison située en face de l'entrée du lotissement de la sablonnière a été partiellement inondée, suite au ruissellement des eaux de ce lotissement. La Métropole va intervenir auprès du lotisseur pour étudier les solutions techniques nécessaires et ainsi éviter à nouveau ces ruissellements et mieux canaliser les eaux vers la rue de la Gare.

## Taille de haies

Afin de préserver l'emprise des trottoirs et la sécurité des piétons, nous rappelons qu'il est obligatoire de tailler régulièrement les haies bordant les limites de propriétés et plus particulièrement celles bordant les espaces publics.

Nous invitons donc les riverains en cette période automnale propice à procéder à l'entretien de ces haies.

## Réfection de voiries

### Rue du Four à Chaux :

La réfection de la première partie de la rue du Four a été réalisée en septembre. La seconde partie sera engagée prochainement.

### Rue des Jardins :

Des aménagements légers vont être entrepris prochainement pour mieux canaliser les eaux pluviales vers les fossés et éviter le ruissellement direct vers la partie aval de cette rue.

## Rues des Jardins, du Champ Nappe et du Courtasaule

Un regard endommagé lors de travaux d'une entreprise à l'intersection de la rue des Jardins et du Courtasaule a contribué fortement au refoulement du réseau. Ce regard a été réparé.

## Cimetière

Les travaux de reconstruction du mur effondré ont été effectués en octobre.

Le mode constructif retenu par le Conseil Municipal (mur de soutènement surmonté d'une clôture) permettra à terme une extension du cimetière.



*Herve Mangot*

## Liens intergénérationnels

Pour la troisième année consécutive et en partenariat avec le CCAS, les enfants du périscolaire réalisent des cartes d'anniversaire et de vœux pour les Martarais de plus de 80 ans .

Un grand merci pour leur créativité. Nos aînés sont toujours ravis et émus .



### Tous en rose

Le service périscolaire a montré tout son talent pour la décoration de l'école dans le cadre de la MartaRose du 7 octobre 2023.



## Semaine du goût

Du lundi 16 octobre au vendredi 20 octobre, les enfants ont pu déguster différents pains chaque midi au restaurant scolaire (pain aux céréales, pain aux maïs, pain complet, pain aux noix et pain aux figues ...).

A l'accueil de loisirs, les enfants ont préparé des gâteaux chocolat betterave pour le goûter qui a été servi avec un jus de raisin. Ce gâteau a été apprécié des enfants. Si vous souhaitez reproduire la recette, vous la trouverez sur le site hervecuisine.com



## Accueil des jeunes 11-15 ans de Marigny les Usages

Suite à un retour positif des jeunes Martarais, nous avons le plaisir de vous annoncer que la convention de l'accueil des jeunes 11-15 ans a été reconduite pour l'année 2023-2024 à l'accueil collectif de mineurs « Le Kiosque » sur la commune de Boigny-sur-Bionne.

Pour une première inscription, il sera demandé aux familles de prendre rendez-vous avec le service enfance jeunesse de Boigny-sur-Bionne au 02.38.75.97.68 ou au 02.38.75.97.63 ou par mail : [animation@boignysurbionne.fr](mailto:animation@boignysurbionne.fr) ou [nbourreau@boignysurbionne.fr](mailto:nbourreau@boignysurbionne.fr) pour fournir la fiche sanitaire et de renseignements avec les documents demandés (attestation d'assurance extrascolaire, copie du carnet de vaccination ...). Vous pouvez également les contacter pour d'autres renseignements (fonctionnement, plannings, soirées ...).

## Don du sang

Merci aux martarais qui ont répondu présent pour le don du sang du 4 octobre.

La campagne a permis de récolter une cinquantaine de dons.

La prochaine collecte aura lieu le 28 février 2024.



## Nouveauté FOOD TRUCK

Tous les dimanches soirs, vous trouverez le foodtruck Dely's Burger sur notre place de l'église. Vous pourrez y commander ( 06.74.89.06.05) puis venir chercher de délicieux hamburgers.



## ECOLE



Les délégués du CP au CM2 de l'année scolaire 2022-2023 (en photo ci-dessus) laissent la main aux délégués 2023-2024 (ci-dessous). Ils sont fiers de leur labellisation Ecole engagée pour le Développement Durable niveau « approfondissement », de leur diplôme décerné par le jury des écoles fleuries et de leur coupe pour la troisième association du Loiret à avoir les meilleurs résultats au cross Jean Joudiou.

Les valeurs sportives, écologiques et environnementales sont à l'honneur grâce au partenariat associations-école-municipalité. Bravo à nos délégués (2 par classe du cp au cm2) qui pour l'année 2023-2024 sauront poursuivre les projets amorcés et en porter de nouveaux.



## BIBLIOTHEQUE

Nouveaux horaires à compter du 2 NOVEMBRE 2023,  
Ouverture  
le mardi de 16h30 à 18h30  
le jeudi de 16h30 à 18h  
le 1er samedi du mois de 10h à 12h

Si vous aimez les livres, le contact humain venez découvrir la bibliothèque, Cet espace accueillant, ouvert à tous, où vous trouverez un grand choix de livres et de CD,

Vous avez du temps de disponible ? Alors, soyez le bienvenu, et venez me rejoindre aux heures d'ouverture pour me seconder sur l'activité de « bibliothécaire »



## CHASSE

Des opérations de régulation du grand gibier sont organisées sur le territoire de la forêt communale de MARNIGNY LES USAGES d'une contenance d'environ 87 hectares figurant au cadastre de la commune Section CO 98 à 103, 107 à 112, 114 à 124, 130 à 131.

Par mesure de sécurité, la circulation des personnes sera interdite toute la journée dans les lieux susmentionnés les jours suivants :

**Le mardi 07 novembre 2023**

**Le mardi 05 décembre 2023**

**Le mardi 09 janvier 2024**

**Le mardi 06 février 2024**

**Et le samedi 20 janvier 2024 (matin uniquement)**

## RELAIS POSTE



Un service de plus sur notre commune grâce à notre épicerie.

Nous avons désormais un relais poste sur Marnigny, ce qui va être bénéfique à tous les habitants de la commune.

Vous pouvez dès maintenant acheter des timbres, envoyer du courrier ou retirer un colis...

Merci Tiphaine !

## AFFOUGE

Pas d'affouage cet hiver

Le bois des Usages a été donné aux habitants de Marnigny les Usages à la fin du 14ème siècle. Ils en avaient tous droit d'usage pour « prendre, couper mais sans rien vendre ». Voici l'origine du nom de notre village.

Mais cette année, en partenariat avec l'ONF, il n'y aura pas de coupes de bois. Nous communiquerons à la rentrée pour l'hiver prochain.





La 9ème édition de la Martaraise se déroulera le dimanche 5 novembre 2023.

Le Comité des Fêtes est de nouveau en pleine action pour préparer les différents parcours de la Martaraise. Tout sera mis en œuvre pour vous permettre de passer une excellente journée sportive.

Cette année, grâce à votre participation nous avons choisi d'aider l'association L'AEFH La Sablonnière « Maison Familiale d'Accueil Temporaire ».



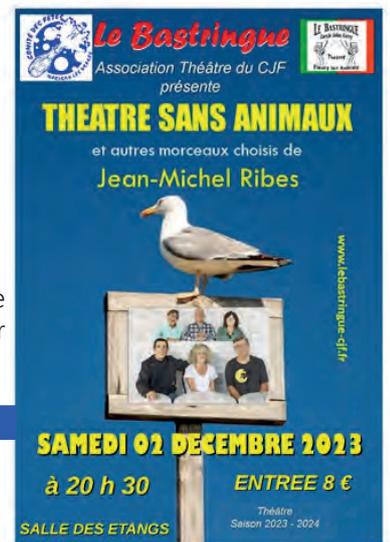
### Le Beaujolais Nouveau arrive le 16 Novembre 2023 à Marigny.

Comme chaque année en novembre, nous célébrons ensemble cette tradition. Venez nombreux nous retrouver salle des Etangs le soir du 16 novembre à 19h où une dégustation offerte vous sera proposée. Comme d'habitude, il y aura possibilité d'une restauration sur place.



### Soirée Théâtre le 2 décembre 2023

La troupe « Le Bastringue » du C.J.F est de nouveau à Marigny salle des Etangs pour une 25ème représentation théâtrale.



### Nous attirons votre attention :

Après une période de somnolence, 1995 a vu la renaissance du Comité des Fêtes. Depuis, l'équipe n'a cessé de s'étoffer pour offrir aux Martaraises et Martarais des manifestations diverses et variées. Au fil des années, l'équipe organisatrice a évolué jusqu'à arriver à 18 membres en 2023. Cependant, quelques membres présents depuis le début aimeraient passer la main. Je lance donc cet appel à l'attention de toute personne femme ou homme qui aimerait s'investir dans cette association en tant que membre organisateur.

Il serait dommage de laisser périlcliter cette association car sans elle, plus de marche des Etangs, plus de descente de caisse à savon, plus de repas du 13 juillet, plus de rando VTT, etc...

Ne pensez-vous pas qu'il serait dommage d'arrêter toutes ces manifestations ?

Alors n'hésitez plus, vous pouvez dès maintenant vous faire connaître.

Le président

Gérard BRANCHU

06.89.90.17.36 / cdfmarignylesusages@orange.fr

Le samedi 7 octobre, la municipalité a organisé la deuxième édition de la MartaRose, action organisée dans le cadre d'octobre rose destinée à la lutte contre le cancer du sein. Plus de 200 Martarais ont répondu présent à ce rendez-vous. Des bénévoles de Familles Rurales ont participé à cette manifestation aux côtés des élus et des représentants d'octobre rose. A cette occasion, la vice-présidente a remis un chèque au bénéfice de la ligue contre le cancer.



### AGENDA

- Club : 9, 16, 30 novembre, 7 et 21 décembre.
- Repas des adhérents : Vendredi 8 décembre.
- Téléthon : Samedi 9 décembre.
- Marché de Noël/ 10 décembre.



En septembre, c'était la rentrée pour les élèves de Marigny... et pour l'association des parents d'élèves de Marigny aussi!

Suite à l'assemblée générale, la quasi-totalité du bureau de l'APEM a été reconduit et un nouveau membre nous a rejoints. Nous sommes dorénavant six : Samantha la Présidente, Tifaine la secrétaire, Elsa la trésorière, Elodie S, Sarah et Elodie L comme membres actifs.

À vos agendas pour cette fin d'année :

- "Le bal des monstres" le vendredi 3 novembre de 19h à 23h à la salle des étangs.  
Un moment festif et convivial pour les élèves de l'école et leurs parents. Boum déguisée, buffet participatif sucré/salé, boissons offertes par l'APEM. Pensez à vous inscrire avant le 27 octobre par mail ou en scannant le QR code.



- L'APEM soutient le Téléthon en organisant une vente de goûter à la sortie de l'école le vendredi 8 décembre.

- "L'atelier des lutins" se déroulera le dimanche 10 décembre à la salle des étangs. Cette année, des nouveautés vous attendront. Un marché de Noël à ne pas manquer!

- Et pour les gourmands, la commande des chocolats de Noël arrive. Vous trouverez bientôt le catalogue dans le cartable de vos enfants, préparez vos papilles!

Pensez à adhérer à l'APEM, un gros coup de pouce pour vous faire plaisir toute l'année : <https://www.helloasso.com/associations/association-des-parents-d-eleves-de-marigny-les-usages/adhesions/apem>

N'hésitez pas à nous rejoindre sur la page facebook de l'association pour rester informé des événements : APEM - Association des Parents d'Elèves de Marigny ou à nous contacter par mail [apem.marigny@gmail.com](mailto:apem.marigny@gmail.com)

**NEWS**

Vous avez envie de devenir adhérent ou membre actif de l'APEM. Cette année, c'est en quelques clics.

➤ Scannez le QR Code ou cliquez sur le lien ci-dessous

**ATTENTION** vous n'êtes pas obligés de soutenir Hello asso. Pour cela, cliquez sur modifier et ne pas contribuer.

**Sign Up** <https://www.helloasso.com/associations/association-des-parents-d-eleves-de-marigny-les-usages/adhesions/adhesion>



**FNCPG - CATM**  
**FÉDÉRATION NATIONALE DES COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE - COMBATTANTS D'ALGÉRIE, TUNISIE, MAROC**  
**Section De VENNECY – MARIGNY-les-USAGES**

CEREMONIE DU 13 AOUT 2023 A CHILLEURS-AUX-BOIS

Comme chaque année le 13 août 2023, la section de Vennezy-Marigny représentée par son vice-président Claude Gilliard et le porte-drapeau Marcel Lioret a participé à la cérémonie commémorant l'exécution en 1944, des résistants du maquis de Chilleurs-aux-Bois.

L'hommage rendu par le sous-préfet de Pithiviers et l'adjoint au maire de Chilleurs-aux-Bois à ces hommes courageux morts pour leur patrie s'est déroulé dans la clairière des châtaigniers en présence d'une foule nombreuse.

On notait également la présence de délégations Britanniques et Américaines. Nous avons le devoir de ne pas oublier ces jours tragiques et barbares où des hommes, par leur courage admirable, ont sacrifié leur vie pour la liberté. Claude Gilliard – Jackie Maureau



En ces temps troublés partout dans le monde et notamment près de chez nous aux frontières de l'Europe, il est important de perpétuer le devoir de mémoire et rendre hommage à tous ces soldats morts pour la France qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté dans les divers conflits dans lesquels notre pays a été impliqué. Les prochaines cérémonies auront lieu au monument aux morts de la commune :

- 11 novembre : Commémoration de l'armistice mettant fin à la première guerre mondiale.
- 5 décembre : Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie.



## « Le Football à Marigny : Une rentrée réussie... »

Grand succès pour notre rentrée avec de nombreuses nouvelles têtes et pleins de sourires . Près de 250 licenciés vont représenter le club chaque weekend ....

- Ecole de Foot : environ 160 jeunes répartis sur 5 catégories des U 6 au U 17 .

Pour encadrer tous ces jeunes footeux ,des éducateurs bénévoles nous ont rejoints .

Ils seront assistés par 1 jeune en mission Service Civique : Cédric , par Maël qui effectue une formation BPJES en alternance et par Yannick et Malo jeunes éducateurs en herbe ..

Bienvenue à tous et Merci aux parents de leur confiance .

- **Seniors** : Bon début de championnat pour nos 2 équipes , avec une qualification pour le 4ème tour de la Coupe du Centre pour notre équipe fanion .

- **Arbitrage** : Félicitations à notre jeune Léo 14 ans qui a brillamment réussi sa formation comme jeune arbitre .

- **Féminines** : L'effectif s'étoffe dans une ambiance conviviale et sympathique .

Nous sommes heureux d'accueillir parmi nous Florent Cassonnet bien connu dans le milieu du football loiretain . Il prend en charge le projet d'une section féminine.

- **La Sablonnière**: Renouvellement de notre partenariat pour cette nouvelle saison .

- **Club des supporters** : L'idée est lancée ....

C'est une façon de proposer aux bénévoles de se regrouper et de valoriser leur investissement . Contactez nous

- **Manifestations** : dates à retenir pour la fin d'année 2023

Arbre de Noël de l'Ecole de foot : le Mardi 12 Décembre ,18h00 ; salle de Rebrechien

Pour tout renseignement sur notre club ,  
Contacter: Lionel Erit au 07 83 57 00 08 ou  
Raphaël Bignet 06 84 37 78 42

Comme nos 900 abonnés, suivez la vie de votre club sur notre page facebook ES.Marigny Foot

Votre présence, c'est notre force ... !!!



Le début de la saison 2023/2024 a bien démarré pour plusieurs activités.

Toutefois, suite à des difficultés de recrutement, le cours de yoga a démarré tardivement, et nous avons été obligé de modifier le jour et l'horaire. C'est maintenant le mardi de 19h35 à 20h35. N'hésitez pas à venir faire un essai à partir du 7 novembre car il reste des places.

Il reste aussi des places pour le stretching, le Kuduro'Fit, et la salle de musculation. Nous serons ravis de vous accueillir même maintenant.

Enfin, le cours de Breakdance a reçu un accueil au delà de nos espérances. Il affiche déjà complet. Pour l'an prochain nous améliorerons notre proposition.

Evelyne Billard 06 25 53 06 61

## Affichage électronique

L'affichage légal en mairie est un ensemble de documents que toute municipalité se doit d'afficher. Cet affichage est obligatoire et les mairies se doivent de rendre accessible un certain nombre de documents à leurs concitoyens.

En allant sur notre site internet, dans l'onglet "Vie municipale" l'affichage électronique, vous trouverez tous les comptes-rendus des conseils municipaux, les arrêtés permanents ( utilisation du city stade, circulation sur la commune...) et temporaires (travaux, déviation...).

La nouveauté de cette fin d'année est un lien internet où vous pourrez visualiser tous les documents d'urbanisme ( autorisations du droit des sols : permis de construire ou d'aménager, déclarations préalables, certificats d'urbanisme...) <https://demarchesurbanisme.orleans-metropole.fr/guichet-unique/Login/AffichageReglementaire>.



Les panneaux d'affichage en face de la mairie, sous les porches de la garderie, seront le lieu des documents de l'état civil ( mariage par exemple).

Enfin, sur les vitres de la mairie, nous sommes dans l'obligation d'y afficher les résultats des élections et les avis d'enquêtes publiques.

**iad**  
CA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER

**VOTRE CONSEILLER  
EN IMMOBILIER  
SUR LE SECTEUR**

**Nicolas LAZARENO**  
**06 61 46 02 90**  
REJOIGNEZ iad ! CONTACTEZ-MOI !  
**iadfrance.fr**

Mandataire indépendant en immobilier (sans affiliation de fonction), agréé commercial de la SAS IAD France immobilité au PSAC de Chartres sous le numéro 63475227  
Départ. Département de France, Immatriculé à la carte des Départements immobiliers, sous le numéro de la société IAD France SAS

**ALEXOTO 45**  
MECANIQUE GÉNÉRALISTE

**ALEXOTO 45**  
Réparations et entretiens toutes marques -  
Diagnostic électronique - Montage - Equilibrage  
pneus auto et moto

*ouvert du lundi après-midi au samedi matin*

09.50.83.76.64  
alexoto45@free.fr

105 rue du Champ Nappe  
45760 MARIGNY LES USAGES

**CB Bois**  
L'artisanat à votre service

Menuiserie MIXTE - Alu, Bois, PVC  
Véranda - Volet - Portail  
Charpente - Escalier  
Cuisine - Agencement intérieur

Guillaume Cottet : 06 24 30 24 31  
g.cottet@cb-bois.fr

67, avenue Eugène Milon - 45 470 LOURY  
**www.cb-bois.fr**

Vous êtes commerçant, artisan ou auto-entrepreneur et vous souhaitez avoir un encart publicitaire dans l'Echo des Usages. Vous pouvez compléter le formulaire via le site internet de la mairie, rubrique ECHO DES USAGES et le retourner par mail à l'adresse mail [mairie@marignylesusages.fr](mailto:mairie@marignylesusages.fr) ou par courrier postal : Mairie Place de l'église - 45760 Marigny Les Usages

Date	Manifestation	Horaire	Lieu
Les vendredis matins	Marché	8h	Centre bourg
Vendredi 3 novembre	Bal des monstres	19h-23h	Salle des Etangs
Dimanche 5 novembre	CDF - La Martaraise - VTT	8h	Salle des Etangs
Jeu 9 novembre	Atelier numérique	10h	Salle Ara Martis
Samedi 11 novembre	Commémoration de l'armistice	9h30	Centre bourg
Jeu 16 novembre	CDF - Beaujolais nouveaux	19h	Salle des Etangs
Vendredi 17 novembre	AG de l'ESM	20h	Salle des Etangs
Lundi 20 novembre	Réunion publique sur la ZAP	19h30	Salle Patio à Boigny
Jeu 23 novembre	Atelier numérique	10h	Salle Ara Martis
Du 24 au 26 novembre	Banque alimentaire	8h30-12h30	Devant l'épicerie
Samedi 2 décembre	CDF - Théâtre	20h30	Salle des Etangs
Mardi 5 décembre	Commémoration - Guerre d'Algérie	9h30	Centre bourg
Samedi 9 décembre	Téléthon	9h-18h	Centre bourg
Dimanche 10 décembre	Village de Noël	9h30-17h	Centre bourg
Mardi 12 décembre	ESM FOOT - Arbre de Noël	18h	Salle de Rebrechien
Jeu 14 décembre	Atelier numérique	10h	Salle Ara Martis
Vendredi 5 janvier	Voeux du maire	19h	Salle des Etangs

## ETAT CIVIL

### Ils sont né(e)s

- Naël LOMBARDIN né le 20/07/2023
- Sacha LAVERDURE né le 22/07/2023
- Victoria VALADON née le 08/09/2023
- Célia MONNIER née le 09/09/2023
- Cloé SANTERRE née le 10/09/2023

### Ils se sont mariés

- LIVET Jean-Rémy et VIDAL Solène le 05/08/2023

### Ils sont décédés

- Willyam VASLIER le 13/09/2023

## INFOS UTILES

### Ouverture de la mairie au public :

- Lundi de 08h30 à 12h30
- Mardi de 15h00 à 18h30
- Mercredi de 08h30 à 12h30
- Jeudi de 15h00 à 18h30
- Vendredi de 08h30 à 12h30

### Pendant les vacances scolaires :

- lundi, mercredi et vendredi 08h30 à 12h00
- mardi et jeudi 15h00 à 17h30

TEL : 02 38 75 04 15

E-mail : [mairie@marignylesusages.fr](mailto:mairie@marignylesusages.fr)

Site internet : [www.marignylesusages.fr](http://www.marignylesusages.fr)

### Horaires de la bibliothèque:

- le mardi de 16h30 à 18h30
- le jeudi de 16h30 à 18h
- le 1er samedi du mois de 10h à 12h

### Samu : 15 / Pompiers : 18

Gendarmerie : 17 ou 02.38.46.83.60

ERDF: 09.72.67.50.45

Kinésithérapeute, Mme Alexandre:

02 38 21 09 13

Infirmière, Mme Manso:

06 77 34 02 09

### Horaires déchetterie:

- lundi de 14h à 17h00
- du mardi au vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 17h00
- le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h00
- le dimanche de 9h à 12h

*les déchetteries et Végé'tri de Saint-Jean de Braye, Saint-Cyr-en-Val et Ingré seront fermées le mardi. Celles de Saran, St-Pryvé-St-Mesmin et Chécy seront fermées le jeudi.*

Directeur de la publication: Philippe Beaumont

Conception: Marine Rocher

Photos: Sonia Asselin

Impression Prevost BBV

Tiré en 750 d'exemplaires

10-31-3175 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. [pefc-france.org](http://pefc-france.org). Ne pas jeter sur la voie publique.



## BOITE AUX LETTRES



Chaque logement doit posséder une boîte aux lettres normalisée, c'est-à-dire qui affiche

le nom et le numéro de l'habitation. (Ce dernier peut être aussi visible de la rue, sur votre clôture ou logement)

Cela permet d'assurer plus vite la recherche par les services de secours, permet la sécurité des correspondances et la rapidité de la distribution.



De nouvelles modalités d'accès aux déchetteries et végé'tris Afin de mieux accueillir les usagers, le système d'accès aux déchetteries et végé'tris d'Orléans Métropole évolue. En quelques clics et gratuitement, l'inscription doit être réalisée au préalable et en ligne. **Elle sera obligatoire à partir du 1er janvier 2024.**

Le nouveau système d'accès avec reconnaissance des plaques d'immatriculation mis en place progressivement dès cet été doit permettre un meilleur accueil des métropolitains. Il est nécessaire de s'inscrire au préalable en ligne mais le nombre de passages reste illimité pour les particuliers. Comment s'inscrire ?

- Munissez-vous des documents suivants au format numérique (vous devrez les joindre au formulaire en ligne) :
  - un justificatif de domicile de moins de 3 mois (ex: facture d'électricité ou téléphone),
  - le certificat d'immatriculation de votre véhicule.
- Rendez-vous dans la rubrique « Démarches »
- Dans la colonne « Déchets », cliquez sur « Accès déchetteries et végé'tri »
- Il vous est demandé de vous connecter à votre compte ou d'en créer un
- Une fois connecté, cliquez sur « Accès aux déchetteries »
- Complétez le formulaire d'inscription
- Vous recevrez ensuite un mail de confirmation avec votre référence usager qui peut vous être demandé lors de votre 1re connexion (vous n'en aurez plus besoin ensuite). Vous n'avez pas reçu de mail de confirmation ? Pensez à vérifier dans les spams et courriers indésirables.



Les prochains ramassages des déchets jaunes sont les 10, 24 nov. et les 8 et 22 déc. 2023